

Cette étude à mi-parcours s'appuie sur l'évaluation de 15 cités éducatives de la première labellisation et s'inscrit dans une démarche d'évaluation nationale des cités éducatives.



Le programme des cités éducatives s'inscrit au croisement de la politique de la ville et des politiques éducatives, des questions scolaires et territoriales. Mises en place 2019, les cités éducatives sont aujourd'hui au nombre de 200. Elles englobent un million de jeunes de 0 à 25 ans, 323 collèges et 600 écoles.

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a été mandaté par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) pour piloter une évaluation nationale des cités éducatives. Cette étude à mi-parcours s'inscrit dans un cycle 2021/2023 et s'appuie sur l'évaluation de 15 cités éducatives de la première labellisation.

La note de synthèse et le rapport complet issus de ce travail rendent compte des différents niveaux d'appropriation de la stratégie nationale et se concentrent plus spécifiquement sur les thématiques :

- de la continuité éducative ;
- des parcours d'orientation, d'insertion et de formation ;
- De la place des familles ;

Trois grands axes structurent ce rapport :

- L'approche nationale du programme des cités éducatives ;
- Les appropriations locales (déclinaisons opérationnelles et partenariales) ;
- L'appropriation générale du programme (freins et facteurs facilitants) ;

Pour consulter la synthèse :

## Évaluation nationale des cités éducatives

Premiers enseignements sur l'appropriation du  
programme en matière de continuité éducative,  
d'orientation-insertion et de place des familles

### AUTRICES

Tina STROMBONI et Romane URBANO, chargées  
d'études et d'évaluation, INJEP

## Synthèse Evaluation nationale des cités éducatives INJEP 2022

Synthèse de l'évaluation nationale des cités éducatives réalisée par l'INJEP en 2022

**Poids :** 573.03 Ko

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

[Afficher/masquer la transcription](#)

Synthèse de l'évaluation nationale des cités éducatives réalisée par l'INJEP en 2022

Pour consulter le rapport complet :



## Evaluation nationale des cités éducatives INJEP 2022

Rapport complet d'évaluation nationale des cités éducatives qui porte notamment sur les premiers enseignements sur l'appropriation du programme en matière de continuité éducative, d'orientation-insertion et de place des familles. Le rapport a été rédigé par Tana STROMBONI et Romane URBANO, chargées d'études et d'évaluation à l'INJEP

**Poids :** 1.24 Mo

[Téléchargement](#) [3] [Favoris +](#) [2]

[Afficher/masquer la transcription](#)

Rapport complet d'évaluation nationale des cités éducatives qui porte notamment sur les premiers enseignements sur l'appropriation du programme en matière de continuité éducative, d'orientation-insertion et de place des familles. Le rapport a été rédigé par Tana STROMBONI et Romane URBANO, chargées d'études et d'évaluation à l'INJEP

Type d'actualites: [Information générale](#) [4]

Thématiques: [Education](#) [5]

[Jeunesse, Famille, Parentalité](#) [6]

[Evaluation](#) [7]

Publié le 19 mai 2022

**URL de la source (modifié le 02/06/2022 - 09:36):** <https://www.irev.fr/actualites-0/cites-educatives-linjep-livre-de-premiers-enseignements-du-programme>

**Liens**

- [1] [https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/synthese\\_evaluation\\_nationale\\_des\\_cites\\_educatives\\_injep2022.pdf](https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/synthese_evaluation_nationale_des_cites_educatives_injep2022.pdf)
- [2] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>
- [3] [https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/evaluation\\_nationale\\_des\\_cites\\_educatives\\_injep\\_2022\\_0.pdf](https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/evaluation_nationale_des_cites_educatives_injep_2022_0.pdf)
- [4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>
- [5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>
- [6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3686>
- [7] <https://www.irev.fr/methodologie/evaluation>